



Journée d'étude

EVOLUTION ET DIFFERENCIATION DES SYSTEMES DE RELATIONS PROFESSIONNELLES DANS LES SERVICES D'INTERET GENERAL EN FRANCE ET EN ALLEMAGNE

Institut Historique Allemand (Paris), le 6 avril 2009

Responsables scientifiques :

René LASSERRE, Directeur du Centre d'Information et de Recherche sur l'Allemagne Contemporaine (CIRAC), Professeur à l'Université de Cergy-Pontoise
Henrik UTERWEDDE, Directeur adjoint de l'Institut Franco-Allemand de Ludwigsburg (DFI)

Organisée dans le cadre d'un projet de formation-recherche sur le thème « *Relations professionnelles et régulation sociale dans les services d'intérêt général. Comparaison France-Allemagne* » mené conjointement par le CIRAC et l'Institut Franco-Allemand de Ludwigsburg sur la période 2008-2010 avec le soutien du CIERA (Centre Interdisciplinaire d'Etudes et de Recherches sur l'Allemagne, Paris), cette journée d'étude portera sur *les processus de libéralisation dans les anciens services publics en France et en Allemagne et leur impact en termes de régulation sociale*. Elle partira de l'analyse de la libéralisation de certains services publics (services postaux, télécommunications, transports ferroviaires, énergie, traitement de l'eau et des déchets) pour aborder ensuite l'émergence de nouveaux systèmes de régulation spécifiques à ce secteur des services d'intérêt général et leurs conséquences sur le jeu des acteurs sociaux. La rencontre s'adresse aux représentants des partenaires sociaux, à des experts de la thématique traitée et sera ouverte aux étudiants de niveau Master et doctorants intéressés.

A l'automne 2009, une seconde journée d'étude viendra compléter cette manifestation. Elle sera consacrée au développement de la concurrence dans les services publics et aux nouveaux enjeux de la gestion des ressources humaines dans les secteurs à concurrence régulée. Le programme de formation-recherche sera achevé en 2010 par la tenue d'un colloque sur « *L'évolution respective des systèmes allemand et français de relations sociales dans le contexte de la dérégulation européenne des services d'intérêt général* ».

Problématique

L'internationalisation des marchés, les évolutions technologiques et les thèses néolibérales des années 1980-1990 ont remis en question la structure monopolistique des entreprises de service public à caractère industriel et commercial. En France comme en Allemagne, la libéralisation progressive de ces services, orchestrée par les autorités de l'Union européenne dès le début des années 1990 en perspective du développement de la concurrence, s'est accompagnée d'un processus de dérégulation marqué par l'ouverture des marchés à de nouveaux opérateurs, voire par la privatisation partielle ou totale des opérateurs « historiques ».

En France, on assiste à deux types d'évolution selon les secteurs : tandis que la libéralisation de l'énergie et des télécommunications s'inscrit dans une démarche de privatisation amorcée dans la seconde moitié des années 1980 et poursuivie après 1993, le secteur postal et les transports ferroviaires se rattachent aujourd'hui à des entreprises 100% publiques, désignées sous la notion d'établissements publics à caractère industriel et commercial (EPIC) et dont certains segments d'activité (lettre de moins de 50g, transport des voyageurs) répondent encore à une logique de monopole. Cette distinction exclut cependant les domaines de l'eau et de l'assainissement, relevant bien souvent et de longue date d'une gestion de l'autorité publique déléguée à une entreprise privée. En Allemagne, à la suite de l'adoption de directives européennes pour la constitution d'un marché commun des services, les entreprises de services d'intérêt général ont fait l'objet de privatisations et d'entrées en bourse successives. La libéralisation effective de ces secteurs dissimule néanmoins la prorogation partielle de monopoles, notamment dans l'accès aux réseaux de télécommunications, où Deutsche Telekom AG est encore en situation de quasi-monopole, et dans le marché de la lettre, où Deutsche Post AG bénéficie d'une exonération de la TVA et où un salaire minimum légal, allant jusqu'à 9,80€ de l'heure, est appliqué depuis le 1^{er} janvier 2008 à l'ensemble du secteur.

Quoi qu'il en soit, l'introduction de la concurrence au sein de marchés désormais internationalisés, les exigences de performance et les nouvelles attentes des clients ont progressivement axé la stratégie des entreprises de service public vers une culture du résultat. Le passage d'une gestion statutaire à une gestion managériale vient ainsi modifier les mécanismes de régulation sociale dans des domaines jusqu'à présent caractérisés par un taux élevé de syndicalisation : on peut dès lors se demander si la libéralisation et les mutations sociales consécutives à ce phénomène viendront à terme affaiblir la représentation salariale au sein de ces entreprises et « normaliser » la régulation sociale dans ce secteur. Ou si au contraire et dans quelle mesure celle-ci conservera une certaine spécificité par rapport à l'économie marchande de type classique.

Objectifs de la journée d'étude

Après une étude comparative des processus respectifs de libéralisation des services d'intérêt général en France et en Allemagne, l'accent sera mis sur l'impact de la dérégulation sur le rôle des partenaires sociaux. L'analyse des modes de négociation collective et de concertation dans l'entreprise tentera de faire apparaître la modernisation progressive des relations sociales en France, différenciée selon les secteurs, pour montrer ensuite que le modèle allemand de partenariat social, jusqu'alors fondé sur l'existence de syndicats unitaires de branche, s'oriente vers une représentation catégorielle dans le secteur des services et notamment dans les activités de « prévoyance », *Daseinsvorsorge*, ou services d'intérêt général.

La dimension franco-allemande de cette journée d'étude a pour vocation de dépasser le cadre national du débat sur la libéralisation et ses conséquences en matière de régulation sociale, l'objectif n'étant pas de dégager un modèle, mais de mettre en perspective les expériences française et allemande en vue d'enrichir la réflexion sur l'évolution des services d'intérêt général de part et d'autre du Rhin.

Evolution et différenciation des systèmes de relations professionnelles dans les services d'intérêt général en France et en Allemagne

Journée d'étude du 6 avril 2009

Programme (état au 26/02/2009)

- 9h30 – 10h15** **Exposés introductifs :**
Les enjeux sociaux de la dérégulation en France et en Allemagne dans le contexte européen
René Lasserre, Directeur du CIRAC, Professeur à l'Université de Cergy-Pontoise
Henrik Uterwedde, Directeur adjoint de l'Institut Franco-Allemand de Ludwigsburg (DFI)
Jean Lapeyre, Expert national détaché, Secrétariat du Secrétaire général, Comité économique et social Européen, Bruxelles (CESE/EESC)
- 10h15 – 12h30** **L'évolution du paysage syndical et patronal dans les services d'intérêt général**
- 10h15 – 10h55** * L'évolution de la représentation et des stratégies syndicales dans les services publics en France
Jean-Pierre Basilien, Directeur du Centre d'Expertise « Dialogue social et organisation de la fonction ressources humaines », Entreprise&Personnel, Boulogne-Billancourt
 (Pause : 10h55 – 11h10)
- 11h10 – 11h50** * Les nouveaux acteurs de la représentation sociale dans les secteurs à concurrence régulée en Allemagne
Wolfgang Schroeder, Professeur des Universités en sciences politiques, Université de Kassel, Département « Politisches System der Bundesrepublik und Innovation »
- 11h50 – 12h30** * Le cas de la Deutsche Bahn
Samuel Greef, Chercheur au Département « Politisches System der Bundesrepublik und Innovation », Université de Kassel
- 12h30 – 14h00** **Déjeuner**
- 14h00 – 16h45** **La régulation sociale en France et en Allemagne**
- 14h00 – 14h40** * L'érosion de la convention collective de branche au regard de la libéralisation et de la privatisation des services publics en Allemagne. Le débat autour du salaire minimal
Torsten Brandt, Fondation Hans Böckler, Service WSI, Düsseldorf
 (Pause : 14h40 – 14h55)
- 14h55 – 15h35** * Les enjeux de la régulation sociale dans les services publics en France face au processus de leur libéralisation
Pierre-Eric Tixier, Professeur des Universités, Institut d'Etudes Politiques de Paris, Membre du Centre de Sociologie des Organisations
Corinne Dequecker, Chercheur associé au Centre de Sociologie des Organisations
- 15h35 – 16h45** * Etudes de cas : la régulation sociale dans les services postaux et les transports ferroviaires
Représentant des ressources humaines du groupe La Poste (contacts en cours)
Dominique Aubry, Secrétaire général adjoint, CFDT Cheminots
- 16h45 – 17h00** **Conclusion**
René Lasserre, Directeur du CIRAC, Professeur à l'Université de Cergy-Pontoise
Henrik Uterwedde, Directeur adjoint de l'Institut Franco-Allemand de Ludwigsburg (DFI)

Langues pratiquées : allemand et français. Les interventions et débats feront l'objet d'une traduction simultanée.

Lieu de la manifestation :

Institut Historique Allemand, Hôtel Duret de Chevry, 8 rue du Parc-Royal, 75003 Paris